

Septembre  
2012

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

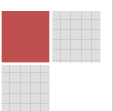
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE  
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2012**



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>CONTEXTE GENERAL</b> .....	<b>3</b>
<b>I- REALISATION DES RESSOURCES</b> .....	<b>4</b>
1.1. Ressources budgétaires.....	5
1.1.1. Ressources intérieures	5
1.1.2. Ressources extérieures	6
1.2. Ressources de trésorerie .....	6
<b>II- EXECUTION DES DEPENSES</b> .....	<b>7</b>
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type .....	7
2.1.1 Dépenses budgétaires	8
2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution	8
2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses	9
2.1.2 Dépenses de trésorerie	11
2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services .....	12
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions (annexe 4) .....	14
2.4 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10).....	16
<b>III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 &amp; 5)</b> .....	<b>19</b>
3.1 Au titre de la dette publique .....	19
3.2 Au titre des dépenses de personnel.....	19
3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat .....	19
3.4 Au titre des achats de biens et services .....	20
3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat.....	20
<b>IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS BUDGETAIRES DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER</b> .....	<b>21</b>
4.1 Repères indicatifs .....	21
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>22</b>

## LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

Annexe 7 : Situation des dépenses par ministères et par institutions .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 9 : Etat d'exécution des dépenses sociales.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 10 : Etat d'exécution des dépenses pro pauvres.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 11 : Situation des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP. ...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat.....	4
Tableau 2 : Situation des dépenses selon le mode d'exécution.....	7
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions.....	14
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2012 .....	16
Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) .....	21
Tableau 8 : Durée moyenne de traitement des dossiers.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique 1 : Histogramme de comparaison des réalisations de ressources par rapport aux prévisions.....	4
Graphique 2 : Histogramme de comparaison des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions.....	8
Graphique 3 : Diagramme de répartition des dépenses par grandes fonctions.....	15

## INTRODUCTION

La présente communication a pour objet de faire le point de l'exécution du budget au terme du troisième trimestre de l'année 2012. Elle analyse la mobilisation des ressources, l'exécution des dépenses ainsi que l'état de mise en œuvre des engagements budgétaires du programme économique et financier.

## CONTEXTE GENERAL

A l'instar des deux premiers trimestres, l'exécution du budget au troisième trimestre de l'année 2012 a bénéficié d'un environnement socio-économique favorable. L'amélioration du contexte sociopolitique est soutenue par la poursuite et le renforcement des actions concourant à maintenir le dialogue entre les acteurs politiques et à impulser la réconciliation nationale.

Au plan économique, les réformes engagées dans les secteurs clés se sont poursuivies avec notamment, l'opérationnalisation de la réforme de la filière café-cacao visant l'amélioration des revenus du producteur.

En outre, des mesures urgentes pour améliorer le climat des affaires sont engagées, à travers l'adoption du nouveau code des investissements.

Par ailleurs, les mesures et dispositions prises pour contenir l'évolution des prix des principales denrées alimentaires principalement du riz, se sont renforcées au cours de ce trimestre par l'obligation d'affichage des prix de vente au détail.

Au niveau budgétaire, la consolidation de l'activité économique, conjuguée avec la poursuite des réformes engagées par les régies financières, a eu un impact positif sur le recouvrement des recettes. En ce qui concerne les dépenses, les efforts d'assainissement des finances publiques engagés à travers la limitation des procédures d'exception, l'amélioration des outils de gestion, ont induit un niveau d'exécution globalement satisfaisant. Toutefois, des contre-performances sont déplorées dans l'exécution des crédits d'investissement.

## I- REALISATION DES RESSOURCES

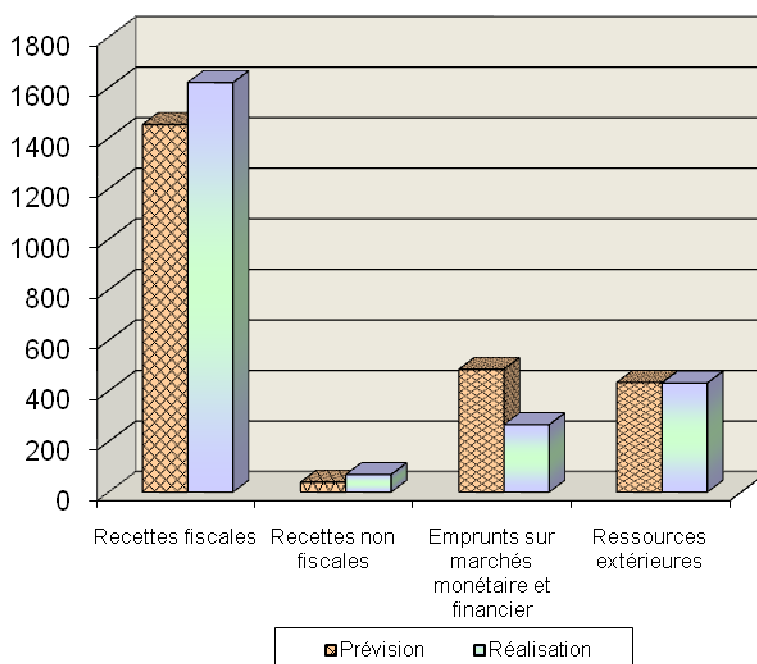
A fin septembre 2012, les ressources ont été mobilisées à hauteur de 2 495,3 milliards comprenant 2 441 milliards de ressources budgétaires et 54,3 milliards de ressources de trésorerie.

**Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat**

(en milliards de francs CFA)	Collectif Budgetaire	Fin Septembre	
		Objectif	Réalisation
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>3 240,2</b>	<b>2 370,5</b>	<b>2 441,0</b>
<b>Ressources intérieures</b>	<b>2 603,3</b>	<b>1 936,8</b>	<b>2 006,1</b>
Recettes fiscales	1 934,3	1 413,1	1 568,1
Recettes non fiscales	94,1	38,6	77,9
Emissions titres publics	575,0	485,0	360,2
<b>Ressources extérieures</b>	<b>636,9</b>	<b>433,7</b>	<b>434,9</b>
Contrepartie échéances rééchelonnées, différées et annulées	348,6	298,4	298,4
Appuis budgétaires	167,4	58,1	61,1
Dons-programme sortie de crise	10,0	10,0	10,0
Autres Appuis budgétaires	157,4	48,1	51,1
dont FMI	96,3	48,1	51,1
Financement à rechercher	0,0		
Dons et emprunts projets	120,9	77,2	75,4
<b>Opérations de trésorerie</b>	<b>0,0</b>	<b>49,0</b>	<b>54,3</b>
Recettes de TVA affectées au Remboursement de crédits de TVA	0,0	34,3	34,3
TVA secteur électricité	0,0	9,5	12,7
Taxe affectée au secteur minier	0,0	5,2	7,2
<b>Total Ressources</b>	<b>3 240,2</b>	<b>2 420,0</b>	<b>2 495,3</b>

Source : DGBF-DGTC-P-DGE

**Graphique 1 : Histogramme de comparaison des réalisations de ressources par rapport aux prévisions**



Source : DGBF-DGTC-P-DGE

## 1.1. Ressources budgétaires

Les réalisations de ressources budgétaires se sont établies à 2 441 milliards pour des prévisions de 2 370,5 milliards, soit une plus-value de 70,5 milliards. Ce résultat est principalement lié au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales. Ces réalisations sont constituées à 82,2% de ressources intérieures et à 17,8% de ressources extérieures.

### 1.1.1. Ressources intérieures

Les ressources intérieures comprenant les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les emprunts sur les marchés monétaire et financier, ont été mobilisées à hauteur de 2 006,1 milliards contre un objectif de 1936,1 milliards.

#### ➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales qui constituent la part substantielle des ressources intérieures, ont été recouvrées à 1 568,1 milliards pour un objectif de 1413,1 milliards, soit une plus-value de 154,9 milliards. Ce résultat est imputable principalement à l'augmentation des revenus de pétrole et gaz collectés à hauteur de 227,4 milliards contre 162,3 milliards prévus, notamment en liaison avec le glissement du paiement en 2012 de la cargaison de l'Etat enlevée en décembre 2011.

Ce bon niveau de recouvrement des recettes fiscales s'explique également par le bon comportement de certains impôts tels que l'impôt BIC hors pétrole, l'impôt sur les revenus et salaires, l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers, les droits d'enregistrement et de timbre ainsi que les taxes à l'exportation.

En effet, prévu à 112,9 milliards à fin septembre, **l'impôt BIC hors pétrole** a été recouvré à hauteur de 156,6 milliards, enregistrant un surplus de 43,7 milliards dans les mêmes tendances que le deuxième trimestre, en rapport avec la reprise plus rapide qu'attendue de l'activité économique en 2011.

**Les impôts sur les revenus et salaires** ont été collectés à hauteur de 186,7 milliards pour un objectif de 167,1 milliards. Ce niveau de recouvrement meilleur que prévu est en rapport avec l'amélioration de la situation financière des entreprises qui a favorisé les déclarations et l'acquittement de cet impôt.

Quant aux **impôts sur les revenus des capitaux mobiliers** prévus à 28,4 milliards, les recouvrements se sont chiffrés à 44,3 milliards, en liaison avec l'augmentation des dividendes distribués alors que les hypothèses de projection étaient basées sur un niveau de réinvestissement plus important des bénéficiaires, en anticipant une incidence forte de la crise post électorale sur l'outil de production des entreprises.

En ce qui concerne **les droits d'enregistrement**, ils ont été recouvrés à 84,6 milliards contre 74,1 milliards prévus. La plus-value de 10,5 milliards constatée est en rapport avec l'évolution favorable des cours mondiaux du cacao.

**Les droits et taxes à l'exportation** prévus à 134,8 milliards, ont été recouvrés à hauteur de 154 milliards, soit un excédent de 19,2 milliards. Ce niveau de recouvrement est en relation avec la hausse du prix international du cacao et l'augmentation des tonnages de cacao fève exporté.

Par contre, **les droits et taxes à l'importation** se sont établis à 493,4 milliards dégageant une moins-value de 6,8 milliards. Ce manque à gagner est consécutif à la suspension des droits de douane sur le riz et au soutien aux prix des produits pétroliers à la pompe.

#### ➤ Les recettes non fiscales

Le recouvrement des recettes non fiscales s'est chiffré à 77,9 milliards pour un objectif de 38,6 milliards avec une plus-value de 39,2 milliards. Ce résultat est lié aux paiements

par anticipation de la redevance sur la licence 3<sup>ième</sup> Génération (17,1 milliards) et à la bonne tenue des recettes de services (17,5 milliards). Elle s'explique également par le recouvrement des arriérés de dividendes de la gestion 2011 au titre des résultats à fin 2010.

### ➤ **Les émissions de titres d'Etat**

La mobilisation d'emprunts publics sur les marchés monétaire et financier s'est chiffrée à 360,2 milliards à fin septembre contre 485 milliards prévus. Ce niveau de mobilisation en retrait par rapport à l'objectif est lié à la modification du calendrier initial des émissions tenant compte du bon niveau de réalisation des recettes fiscales.

Ces mobilisations comprennent 107,9 milliards de bons du Trésor, 86,7 milliards d'obligation du trésor et 165,6 milliards d'emprunts obligataires.

## **1.1.2. Ressources extérieures**

Les réalisations de ressources extérieures se sont établies à 434,9 milliards contre 433,7 milliards prévus, soit un taux de réalisation de 100,3%. Elles prennent en compte 51,1 milliards d'appuis budgétaires obtenus auprès du Fonds Monétaire International (FMI).

En outre, elles intègrent les tirages sur emprunts et dons projets pour 75,4 milliards contre 77,2 milliards prévus et les dons affectés au Programme d'Assistance Post-Crise réalisés en ligne avec les prévisions de 10 milliards.

Les réalisations au titre des ressources extérieures comprennent également les gains liés à la restructuration des échéances de la dette extérieure pour 298,4 milliards dont 286,6 milliards des créanciers membres du Club de Paris, 4,7 milliards du Fonds Monétaire International (FMI) et 7,1 milliards de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD). Ces restructurations sont composées de 12,5 milliards de rééchelonnement, 177 milliards d'échéances différées et de 109 milliards d'annulation.

## **1.2. Ressources de trésorerie**

En plus des ressources budgétaires susmentionnées, 54,3 milliards ont été recouverts au titre des opérations de trésorerie. Elles comprennent :

- ✓ 34,3 milliards de recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA ;
- ✓ 12,7 milliards de ressources TVA à reverser au secteur électricité ;
- ✓ 7,2 milliards de bonus de signature affectés au secteur minier.

## II- EXECUTION DES DEPENSES

### 2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

Les dépenses exécutées à fin septembre 2012, se chiffrent à 2 426,9 milliards contre 2 399,1 milliards prévus. Ces réalisations comprennent 2 374,8 milliards de dépenses budgétaires et 52,1 milliards d'opérations de trésorerie.

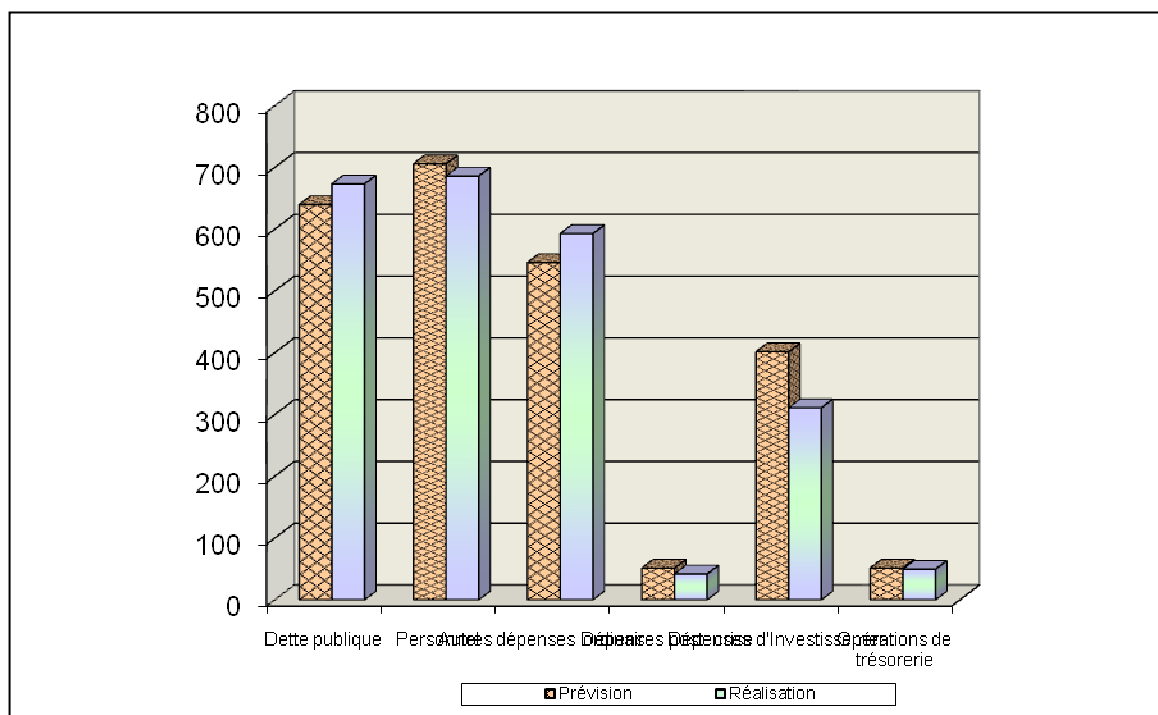
**Tableau 2 : Situation des dépenses selon le mode d'exécution**

LIBELLE (en milliards de francs CFA)	Collectif Budgétaire	Objectif fin Septembre	Exécution fin Septembre			
			Exécution SIGFIP	Avances non régularisées	Autres opérations de trésorerie	TOTAL DEPENSES
<b>Dépenses Budgétaires</b>	<b>3 240,2</b>	<b>2 344,2</b>	<b>1 988,2</b>	<b>99,4</b>	<b>287,2</b>	<b>2 374,8</b>
<b>Dette publique</b>	<b>838,2</b>	<b>639,8</b>	<b>483,1</b>		<b>190,0</b>	<b>673,1</b>
Dette intérieure	355,2	253,0	274,8		4,0	278,9
Dette extérieure	483,0	386,8	208,3		186,0	394,3
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>1 676,1</b>	<b>1 251,6</b>	<b>1 160,97</b>	<b>86,0</b>	<b>93,6</b>	<b>1 340,6</b>
Personnel	940,4	705,7	693,9			693,9
Abonnement	47,2	35,4	35,4			35,4
Subventions et transferts	331,2	243,9	251,7		93,6	345,4
Couverture du déficit CGRAE	30,4	22,8	22,9			22,9
Dépenses sociales ciblées	10,7	20,7	8,6			8,6
Autres dépenses de fonctionnement	316,2	223,2	148,5	86,0		234,5
<b>Dépenses de sortie de crise</b>	<b>63,4</b>	<b>51,3</b>	<b>38,4</b>	<b>4,7</b>	<b>0,6</b>	<b>43,7</b>
Dépenses intérieur	53,4	41,3	28,4	4,7		33,1
Dépenses extérieur	10,0	10,0	10,0		0,6	10,6
<b>Dépenses d'investissement ( hors dépenses liées à la crise)</b>	<b>662,5</b>	<b>401,5</b>	<b>305,7</b>	<b>8,7</b>	<b>3,0</b>	<b>317,4</b>
Financement intérieur	541,5	324,3	233,9	8,7		242,6
Financement extérieur	120,9	77,2	71,9		3,0	74,8
<b>Opérations de trésorerie</b>	<b>0,0</b>	<b>54,4</b>			<b>52,1</b>	<b>52,1</b>
Remboursement de TVA		34,3			34,3	34,3
Déficit CGRAE		5,3			8,2	8,2
Reversement TVA au secteur électricité		9,6			2,4	2,4
Taxe affectée au secteur minier		5,2			7,2	7,2
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 240,2</b>	<b>2 398,6</b>	<b>1 988,2</b>	<b>99,4</b>	<b>339,2</b>	<b>2 426,9</b>

Source : DGBF-DGTCP-DGE



**Graphique 2 : Histogramme de comparaison des réalisations de dépenses par rapport aux**



prévisions

Source : DGBF-DGTCF-DGE

## 2.1.1 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires prévues à 2 344,2 milliards, ont été exécutées à hauteur de 2 374,8 milliards. Le léger dépassement constaté, s'explique principalement par l'appui aux actions de renforcement de l'offre d'électricité.

### 2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution

Les dépenses budgétaires ont été exécutées principalement à travers le SIGFiP. En marge de cette procédure, d'autres dépenses ont fait l'objet d'avances de trésorerie.

**Les dépenses exécutées à travers le SIGFiP** se chiffrent à 1 988,2 milliards, représentant 83,7% des dépenses budgétaires effectuées. Elles couvrent la dette publique, les dépenses de personnel, les autres charges de fonctionnement des services, les dépenses d'investissement ainsi que les opérations liées aux actions post-crise.

**Les dépenses effectuées par avances de trésorerie non encore régularisées** se chiffrent à 99,4 milliards. Elles se rapportent essentiellement à certaines charges de fonctionnement des services (86 milliards) comprenant notamment 34,8 milliards pour diverses opérations de la défense, 15,4 milliards au titre des Institutions, 9,5 milliards au profit des fournisseurs et 22,1 milliards d'avance régisseurs.

Ces dépenses concernent également des opérations d'investissement (8,7 milliards) et des activités liées à la gestion post-crise (4,7 milliards).

**Les autres opérations de trésorerie non encore régularisées dans le SIGFiP**, se sont établies à 287,2 milliards représentant 12,1% des dépenses budgétaires. Elles concernent notamment, la subvention au secteur électricité (20,1 milliards), la prise en compte du solde des arriérés dus dans le cadre du mécanisme Pari-Passu (32,4 milliards), la prise en charge des surcoûts liés au recours au HVO dans la production d'électricité (29,9 milliards) et le soutien à la marge de raffinage de la SIR (6,3 milliards). Ces opérations prennent en compte également le service de la dette publique (190 milliards) et l'approvisionnement du Fonds de réserves café cacao (4,9 milliards).

La régularisation de ces avances et des autres opérations de trésorerie est en cours.

### 2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses

La répartition par grandes natures des dépenses exécutées se présente comme suit :

<b>Libellés</b> <i>(Montant en milliards de F CFA)</i>	<b>Objectif fin sept</b>	<b>Exécution</b>	<b>% du niveau d'exec. global</b>
Service de la dette publique	639,8	673,1	28,3%
Dépenses de personnel	705,7	693,9	29,2%
Frais d'abonnement	35,4	35,4	1,5%
Subventions et transferts	243,9	345,4	14,5%
Autres dépenses de fonctionnement des services	266,7	266,0	11,2%
Dépenses post-crise	51,3	43,7	1,8%
Dépenses d'investissement	401,5	317,4	13,4%
<b>TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>2 344,2</b>	<b>2 374,8</b>	<b>100,0%</b>

#### ➤ **Service de la dette publique**

Prévu à fin septembre 2012 à 639,8 milliards, **le service de la dette publique** a été exécuté à 673,1 milliards comprenant 214,8 milliards de paiements effectifs. Ce service se répartit entre la dette intérieure pour 41,4% et la dette extérieure pour 58,6%.

**Le service de la dette intérieure** exécuté à hauteur de 278,8 milliards contre 253 milliards prévus, comprend 149,9 milliards de remboursement de titres publics, 70,5 milliards de remboursements au profit du secteur bancaire et 58,4 milliards pour le secteur non bancaire.

Prévu à 386,8 milliards, **le service de la dette extérieure** a été exécuté à 394,3 milliards dont 298,4 milliards d'échéances restructurées. Ces dernières intègrent 286,6 milliards au titre du Club de Paris dont 12,5 milliards de rééchelonnement, 177 milliards de différé et 97,1 milliards d'annulation. D'autres annulations obtenues, d'un montant de 11,9 milliards proviennent de la Banque Mondiale (6,7 milliards), du FMI (4,7 milliards) et de la BAD (0,5 milliard).

#### ➤ **Dépenses de personnel**

Les charges de personnel se sont établies à fin septembre 2012 à 693,9 milliards pour des prévisions de 705,7 milliards, soit une sous-consommation de 11,8 milliards. Cette sous consommation est principalement liée au retard dans le traitement des dossiers de glissement catégoriel des policiers et de prise en charge des enseignants bénévoles. Concernant ces derniers, des instructions visant à accélérer leur prise en charge en solde dès le mois d'octobre, sont en exécution. Au regard des dispositions en cours, les retards observés dans l'exécution de la masse salariale seront rattrapés d'ici la fin de l'année.

Les dépenses de personnel exécutées comprennent :

- ✓ le salaire des fonctionnaires et de la police (488,5 milliards) ;
- ✓ la solde des militaires (97,9 milliards) ;
- ✓ les subventions d'équilibre-personnel aux EPN et autres organismes (52,6 milliards) ;
- ✓ les salaires du personnel des institutions (30,7 milliards) ;

- ✓ les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (4,5 milliards) ;
- ✓ la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et diverses autres charges salariales (19,7 milliards).

#### ➤ **Dépenses d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone**

Les dépenses d'abonnement ont été exécutées à hauteur de 35,4 milliards, en ligne avec les prévisions. Ces dépenses se répartissent entre les frais d'abonnement et de consommation d'électricité (21,4 milliards), d'eau (8,2 milliards) et de téléphone (5,8 milliards).

#### ➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement (hors dépenses post-crise) composées des subventions et transferts, des dépenses sociales ciblées et des charges de fonctionnement des services, ont été exécutées à hauteur de 611,4 milliards pour une prévision de 510,6 milliards, en rapport avec les surcoûts liés au renforcement de l'offre d'électricité.

Au titre **des subventions et transferts**, le niveau d'exécution se situe à 345,4 milliards contre une prévision de 243,9 milliards, soit un dépassement de 101,5 milliards. Ce dépassement s'explique principalement par la prise en compte du solde du Pari-Passu (32,4 milliards) et la subvention à l'utilisation du HVO dans la production d'électricité en substitution au gaz (29,9 milliards) non initialement prévus. Ce résultat s'explique également par le relèvement de la subvention au secteur électricité (58,8 milliards réalisés contre 44,6 milliards prévus) et de la subvention à la marge SIR (13,4 milliards réalisés contre 9,5 milliards prévus).

En outre, les subventions et transferts effectués intègrent, les subventions aux écoles privées (34,4 milliards), à la constitution du fonds de réserves café-cacao (40 milliards) et aux EPN (48,5 milliards). Elles prennent en compte également les paiements des bourses, kits scolaires et autres transferts éducatifs (30,7 milliards) ainsi que les transferts au profit des représentations de la Côte d'Ivoire à l'étranger (18,4 milliards).

Le soutien à la résorption du déséquilibre financier de **la CGRAE** s'est établi à 22,9 milliards.

Quant aux **dépenses sociales ciblées** prévues à 20,7 milliards, elles ont été exécutées à 8,6 milliards, couvrant le soutien à la gratuité de la césarienne et des soins aux enfants de moins de 5 ans. Le retard dans l'exécution de ce poste est entrain d'être rattrapé.

En ce qui concerne **les charges de fonctionnement des services**, leur exécution s'est établie à 234,5 milliards contre 223,2 milliards prévus. Ce dépassement sera compensé dans les mois à venir au moyen de la régulation budgétaire, afin de rester dans les limites des dotations prévues.

#### ➤ **Dépenses d'investissement**

Prévues à 401,5 milliards à fin septembre 2012, les dépenses d'investissement hors celles liées à la crise ressortent à 317,4 milliards, soit un taux d'exécution de 79% par rapport à l'objectif de la période sous revue.

Les **dépenses financées sur ressources intérieures** se sont chiffrées à 242,6 milliards pour une prévision de 324,3 milliards, soit un taux d'exécution de 74,8%. Ces réalisations prennent en compte notamment les travaux d'urgence (la réhabilitation des universités : 33,7 milliards ; les opérations du Programme Présidentiel d'Urgence : 40 milliards).

En outre, ces dépenses intègrent les opérations effectuées sous forme de transferts dans le cadre de la mise en place de la contribution de l'Etat pour la construction du 3<sup>ième</sup>

pont (8 milliards), le démarrage des activités de la compagnie Air Côte d'Ivoire (6 milliards) et du programme de Recensement Général de la Population, (3,5 milliards).

Concernant les **projets d'investissement financés sur ressources extérieures**, le niveau d'exécution ressort à 74,8 milliards contre 77,2 milliards prévus, couvrant les emprunts projets pour 35,3 milliards et les dons projets pour 39,5 milliards.

Au titre des **dons projets**, les dépenses exécutées concernent principalement le Programme d'Urgence Infrastructures Urbaines (15 milliards), le projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (10 milliards), les projets financés par le Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel de la Banque Mondiale (4,5 milliards).

S'agissant des **emprunts projets**, les dépenses se rapportent essentiellement au prolongement de l'Autoroute du Nord (11,1 milliards) et aux projets d'aménagement hydro-agricole (15,3 milliards).

#### ➤ **Dépenses post- crise**

L'exécution des dépenses liées aux actions post-crise s'est établie à 43,7 milliards contre 51,3 milliards prévus. Ces dépenses ont été financées sur ressources intérieures pour 33,1 milliards (75,7%) et sur ressources extérieures à hauteur de 10,6 milliards (24,3%).

Elles couvrent principalement :

- ✓ le projet d'Assistance Post-crise : 10 milliards ;
- ✓ les activités de la Commission Electorale Indépendante : 11,3 milliards ;
- ✓ la rémunération de l'opérateur MORPHO (ex SAGEM) : 9,5 milliards ;
- ✓ le redéploiement de l'administration : 3,8 milliards ;
- ✓ le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire : 2,4 milliards ;
- ✓ le Programme service civique et réinsertion : 2,5 milliards.

### **2.1.2 Dépenses de trésorerie**

Des opérations de trésorerie ont été effectuées pour un montant de 52,1 milliards. Elles concernent :

- ✓ le remboursement des crédits de TVA (34,3 milliards) ;
- ✓ la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (8,2 milliards) ;
- ✓ le reversement de bonus de signature au secteur minier (7,2 milliards).
- ✓ le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (2,4 milliards).

## 2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services

A fin Septembre 2012, les dépenses budgétaires (hors service de la dette, charges salariales, frais d'abonnement et dépenses post-crise), se sont établies globalement à 835,1 milliards représentant 60% des dotations annuelles. Ces réalisations des neuf premiers mois de l'année sont en deçà des résultats attendus pour au moins 75% des dotations annuelles. Ce faible niveau d'exécution est principalement imputable à la contre performance dans l'absorption des crédits d'investissement qui se situe à 43,3% tandis que les charges de fonctionnement ont été exécutées à 78,7% des dotations annuelles.

### ➤ Au niveau des dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement se sont situées à 317,4 milliards pour des prévisions à fin septembre d'un montant de 401,5 milliards et annuelles de 733,7 milliards.

L'analyse détaillée de ce niveau de réalisation révèle de fortes contre performances au niveau de l'exécution des projets sur financement intérieur et sur emprunts.

**Tableau : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par ministère**

Ministères/Institutions	Dotation (Budget Actuel)	Exécution	Taux d'exécution
60 Ministère chargé de l'Intégration Africaine	409 918 052	0	0,0%
64 Ministère de la Jeunesse et Service Civique	6 354 083	300 000	4,7%
45 Ministère chargé des Ex-Combattants et des Victimes de Guerre	239 142 019	20 000 000	8,4%
02 Présidence de la République	37 774 685 050	3 362 494 597	8,9%
42 Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	1 290 194 610	158 846 057	12,3%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de Communication	389 019 320	52 695 147	13,5%
12 Ministère de l'Economie et des Finances	245 482 134 450	72 675 187 859	29,6%
17 Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Justice	12 236 487 269	3 699 972 683	30,2%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	3 982 017 396	1 211 677 739	30,4%
14 Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	10 398 394 071	3 180 001 020	30,6%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	36 104 508 006	11 476 424 560	31,8%
34 Ministère de l'enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	2 794 965 310	912 600 648	32,7%
19 Ministère de la Construction, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	12 820 785 778	4 230 780 718	33,0%
27 Ministère de la Communication	3 191 678 960	1 089 068 500	34,1%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur	10 233 092 578	3 547 797 410	34,7%
26 Ministère délégué auprès de la PR, chargé de la Défense	9 700 543 345	3 767 692 492	38,8%
38 Ministère de l'Industrie	4 635 988 838	1 952 028 770	42,1%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	167 729 484 363	77 797 584 625	46,4%
22 Ministère de l'Education Nationale	25 246 324 283	11 900 345 615	47,1%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	770 365 527	368 550 978	47,8%
31 Ministère des Eaux et Forêts	857 090 731	445 526 014	52,0%
72 Ministère de la Salubrité Urbaine	1 658 473 316	879 670 406	53,0%
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	1 008 692 016	541 968 757	53,7%
18 Ministère de l'Agriculture	55 205 778 652	31 979 644 199	57,9%
68 Parquet Général	22 929 179	13 757 507	60,0%
07 Conseil Constitutionnel	321 283 549	192 770 129	60,0%
47 Cour Suprême	396 305 129	237 783 078	60,0%
06 Primature & service rattachés	710 765 860	429 486 498	60,4%
65 Ministère de l'Artisanat et de la Promotion PME	721 112 426	488 590 072	67,8%
40 Ministère des Transports	1 343 625 595	924 097 543	68,8%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	8 087 518 317	5 691 612 751	70,4%
28 Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	2 522 197 556	1 857 798 733	73,7%
39 Ministère du Tourisme	3 411 530 212	2 952 301 394	86,5%
37 Ministère du Commerce	1 509 985 759	1 354 637 359	89,7%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité	11 608 665 510	10 493 869 141	90,4%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	35 883 736 755	34 162 990 477	95,2%
73 Ministère de la Promotion du Logement	9 700 162 755	9 375 162 755	96,6%
56 Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	50 000 000	49 921 680	99,8%
01 Assemblée Nationale	186 601 186	186 601 186	100,0%
08 Médiature	44 896 965	44 896 965	100,0%
29 Ministère des Sports et Loisirs	2 164 067 875	2 202 047 875	101,8%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	10 834 848 494	11 460 155 549	105,8%
<b>Total</b>	<b>733 686 351 145</b>	<b>317 369 339 486</b>	<b>43,3%</b>

Source : DGBF-DGTCP-DGE

- Les Ministères et institutions ayant enregistré moins de 50% de taux de consommation de leurs crédits d'investissement sont au nombre de vingt (20). Les principales causes de cette sous consommation se résument comme suit :
  - ✓ le non démarrage de certains projets dont ceux liés à la gratuité des soins, aux opérations de renforcement des réseaux de l'électricité dont le Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité. Figurent au nombre de cette liste, les travaux d'aménagement de routes et de construction de ponts (pont de la Marahoué, voie d'Abobo-Anyama, corridor NOE, Pistes du parc de TAI). Sont également concernés, des programmes d'adduction en eau potable, la réhabilitation de l'immeuble CCIA, des casernes et commissariats ;
  - ✓ le retard dans l'exécution des projets tels que la construction de l'hôpital général de Gagnoa, les actions de lutte contre le paludisme et le renforcement du Programme Elargi de Vaccination. Ce retard se note également au niveau du projet d'urgence sécurité, de la construction, réhabilitation et équipement des maisons d'arrêts et de correction ainsi que des tribunaux.
- Les Ministères et institutions qui ont enregistré un niveau d'absorption de crédit supérieur à 50% de la dotation annuelle, mais demeurant en deçà des résultats attendus à fin septembre, sont au nombre de douze (12).
  - ✓ les projets qui expliquent la contre performance sont principalement le programme de réforme et de relance du secteur agro-industriel, l'appui au développement de l'élevage, les programmes liés à la promotion et à la réhabilitation agricole (projet d'appui aux petits producteurs de maraîchers, projet de réhabilitation des activités rizicoles, programme de sécurité alimentaire). On note également dans cette liste, le programme d'appui à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD, le cadre institutionnel de mise en œuvre du PND, l'étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040.
  - ✓ D'une manière générale, les contre-performances observées au niveau des Ministères ont été justifiées pour l'essentiel par le retard dans le démarrage du processus de passation des marchés notamment, dans l'élaboration des Dossiers d'Appel d'Offres, le retard dans l'exécution des conventions et marchés par les prestataires, la délocalisation des structures de certains Ministères. Face à cette situation, le Gouvernement a décidé de renforcer les capacités des acteurs, notamment les Directeurs de cabinet des Ministères, les Directeurs des affaires administratives et financières ainsi que les points focaux des marchés publics.

#### ➤ **Au niveau des dépenses de fonctionnement**

Les dépenses ordinaires hors salaires, abonnement et dépenses post-crise, ont enregistré un taux d'exécution 78,7% par rapport à l'objectif annuel. L'analyse détaillée de ce niveau d'exécution révèle que le dépassement de l'objectif est imputable au soutien de l'Etat au renforcement de l'offre d'électricité..

En ce qui concerne les charges de fonctionnement des services, l'exécution s'est située à un taux de 77,5%. Cependant, il est à noter que la part de ces dépenses exécutées à travers le SIGFiP représente 65,7% et celle effectuée par la procédure d'avance 34,3%.

## 2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions (annexe 4)

Les dépenses exécutées à fin septembre 2012 à 2 426,9 milliards, se répartissent par grandes fonctions comme suit :

**Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions**

<i>Dépenses par grandes fonctions</i>  (données en milliards de F CFA)	Collectif Budgétaire	Exécution fin septembre			
		SIGFiP	Avances Non encore régularisées	Opérations de trésorerie	TOTAL
Service de la dette publique	838,2	483,1	0,0	190,0	673,1
Services généraux des administrations publiques	619,1	334,3	46,9	131,7	513,0
<i>dont Institutions</i>	115,8	66,4	15,4	0,0	81,9
<i>Services généraux</i>	503,2	267,9	31,5	131,7	431,2
Enseignement, Formation et Recherche	669,7	557,3	3,1	0,0	560,4
Santé	172,2	100,6	3,8	0,0	104,4
Affaires Économiques	208,4	141,8	4,7	12,2	158,6
Défense, ordre et sécurité	323,6	117,0	33,8	0,0	150,8
Logement et Equipements Collectifs	287,7	166,7	2,8	5,3	174,8
Autres domaines d'intervention de l'Etat	121,2	87,4	4,3	0,0	91,7
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 240,2</b>	<b>1 988,2</b>	<b>99,4</b>	<b>339,2</b>	<b>2 426,9</b>

**Source** : SIGFiP-DGBF-DGTCP

L'exécution du **service de la dette publique** s'est établie à 673,1 milliards, comprenant 498,1 milliards d'échéances sur capital et 175 milliards d'intérêts.

Les dépenses effectuées au titre des **services généraux des administrations publiques** se sont situées à 513 milliards dont 81,9 milliards de transferts au profit des institutions et 431,2 milliards liés aux activités menées par les services généraux.

Les dépenses liées à la **formation, l'enseignement et la recherche** se sont chiffrées à 560,4 milliards correspondant à 83,7% des prévisions annuelles. Ces dépenses se répartissent principalement entre l'enseignement de base (348 milliards), l'enseignement supérieur (86 milliards), l'enseignement technique et professionnel (34,6 milliards) et l'enseignement secondaire (29,7 milliards). Ces dépenses couvrent également les charges liées à l'alphabétisation (8,6 milliards) et à la recherche (6,5 milliards) ainsi que le transport des élèves (7,4 milliards).

Les dépenses du **secteur de la santé** ont été exécutées à hauteur de 104,4 milliards intégrant 47,7 milliards de charges de personnel, 30 milliards pour la couverture des subventions aux CHU et Centres de Santé Spécialisés (CSS) et 3,9 milliards pour la prise en charge des activités des services de santé de base et secondaire. Ces dépenses concernent également les actions de formation des agents de santé (4,5 milliards) et l'acquisition de médicaments et matériels biomédicaux (9,2 milliards).

Au titre des **affaires économiques**, les dépenses exécutées à 158,6 milliards couvrent les activités des secteurs de l'agriculture, de la production animale et des ressources halieutiques (97,6 milliards), des mines et de l'énergie (15,7 milliards), des transports et télécommunications (24,6 milliards).

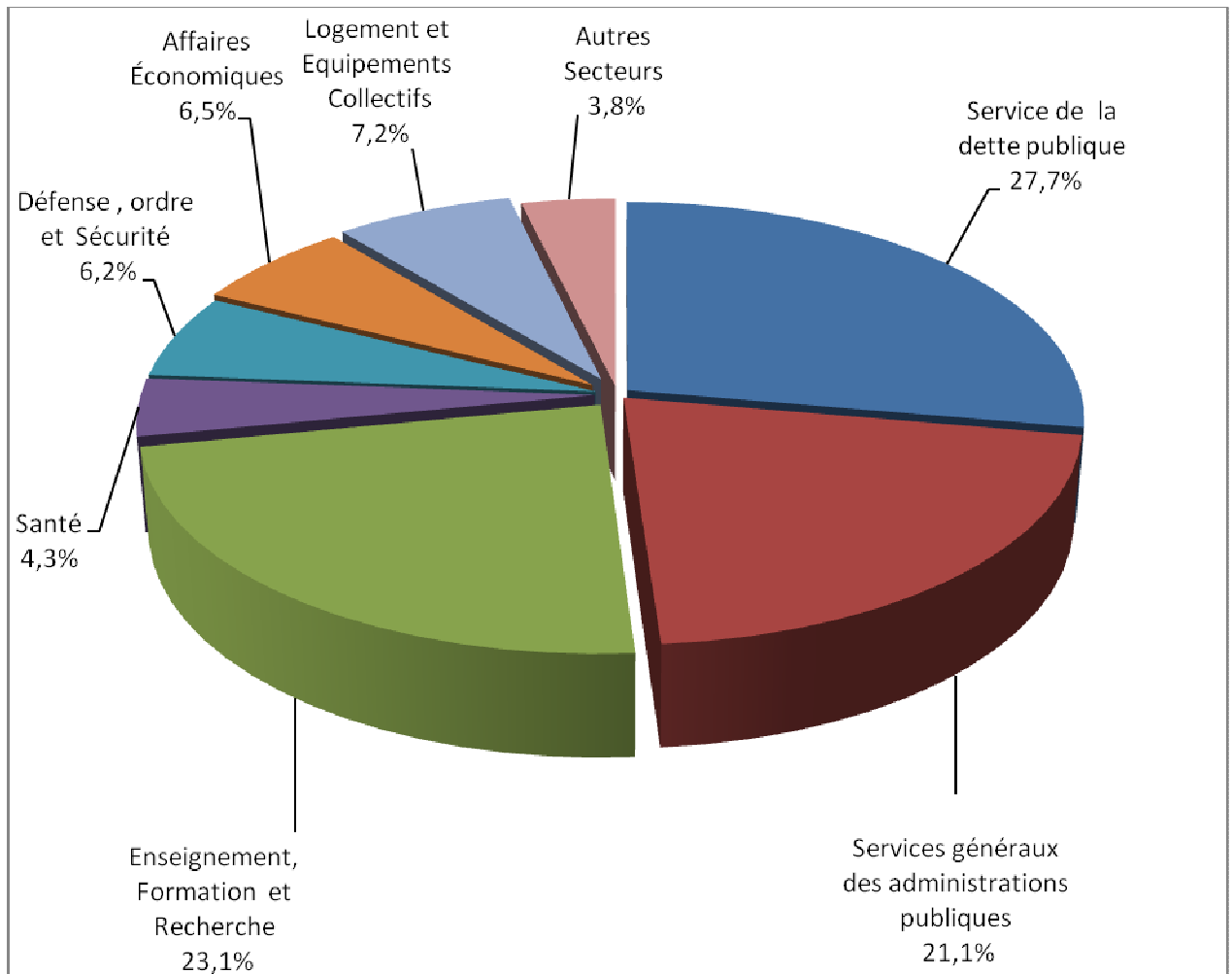
Les dépenses des **services de défense et de sécurité** ainsi que celles des **services judiciaires et pénitenciers**, se sont situées à 150,8 milliards. Elles concernent notamment l'achat de carburant, les frais d'alimentation, les baux, la

réhabilitation des casernes et des établissements judiciaires et pénitenciers ainsi que les charges d'entretien et de réparation des engins militaires

Les dépenses de **logements et d'équipements collectifs** ont été réalisées à hauteur de 174,8 milliards dans le cadre de la reconstruction post-crise et du renforcement de l'équipement des services publics.

Par ailleurs, les activités au titre des **autres domaines d'intervention de l'Etat (loisirs, protection sociale, environnement)** ont induit des dépenses d'un montant de 91,7 milliards.

**Graphique 3 : Diagramme de répartition des dépenses par grandes fonctions**



**Source : SIGFIP-DGBF-DGTCP**



## 2.4 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10)

Les dépenses concourant à la lutte contre la pauvreté et à la réduction des disparités sociales se sont établies à fin septembre à 775,6 milliards pour un objectif plancher de 676,9 milliards, soit un taux d'exécution de 114,6%. Ce bon résultat est en rapport avec la mise en œuvre des mesures spécifiques de suivi de ces dépenses et le niveau de tirage plus élevé que prévu des dons projets.

**Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin septembre 2012**

	2011	2012		
	Réalisation	Budget annuel	Objectif septembre	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	35,2	41,4	38,5	55,8
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	4,0	4,7	4,6	4,5
03 Education	529,2	628,6	439,1	488,6
04 Santé	120,2	138,0	99,4	100,6
05 Eau et Assainissement	36,3	39,9	23,8	25,4
06 Energie	8,8	17,0	15,5	12,9
07 Routes et ouvrages d'art	33,4	47,1	24,0	35,2
08 Affaires Sociales	25,0	14,1	11,3	13,5
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	29,0	32,1	14,3	27,0
10 Reconstructions et réhabilitations	5,6	1,2	0,1	0,0
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	16,5	15,9	6,4	12,1
<b>TOTAL</b>	<b>843,4</b>	<b>980,0</b>	<b>676,9</b>	<b>775,6</b>

**Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP**

### 2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les dépenses liées aux activités menées au sein de ces secteurs se sont chiffrées à 60,3 milliards dont 55,8 milliards au titre de **l'agriculture et du développement rural** et 4,5 milliards au niveau des **ressources halieutiques et de la production animale**.

Ces dépenses se rapportent notamment aux activités de promotion et de développement de l'agriculture (15 milliards intégrant 7 milliards de subvention au secteur coton). Elles concernent également les actions de formation et d'encadrement du monde agricole avec l'appui à l'ANADER et au Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (12,9 milliards) ainsi que les activités du programme d'aménagement hydro-agricole (19,6 milliards).

Les dépenses effectuées dans le domaine des **ressources halieutiques et de la production animale**, couvrent l'appui et l'encadrement des actions menées en faveur de la promotion de l'élevage, de la production laitière, de la pêche et de l'aquaculture.

## 2.4.2 Education

Les dépenses effectuées dans le secteur formation, enseignement et recherche se sont situées à 488,6 milliards contre 439,1 milliards prévus.

Outre les charges salariales, ces dépenses couvrent notamment les subventions aux écoles privées (34,4 milliards) et aux EPN (16,3 milliards). Elles concernent également les activités de l'administration centrale (14,3 milliards), le paiement des bourses (13,1 milliards) et la subvention accordées à la SOTRA pour le transport des élèves et étudiants (7,4 milliards).

Par ailleurs, ces dépenses se rapportent aux travaux de réhabilitation des universités et autres opérations menées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence au profit dudit secteur.

En complément des opérations menées au niveau central, des subventions d'un montant de 8,7 milliards ont été transférées aux collectivités décentralisées pour la réalisation des projets de construction, d'équipement et de réhabilitation des infrastructures scolaires.

## 2.4.3 Santé

Les dépenses exécutées dans le domaine de la santé, comprenant les charges salariales, se sont chiffrées à 100 milliards.

Ces dépenses ont concerné notamment les activités de l'administration centrale (8,1 milliards), le paiement des bourses, les subventions aux EPN ainsi que les subventions et transferts aux collectivités et autres organisations pour le renforcement de leur intervention dans le domaine de la santé (13,7 milliards).

En outre, ces dépenses intègrent les opérations réalisées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence dans le secteur.

## 2.4.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses effectuées au titre de l'amélioration de l'accès à **l'eau potable** et du renforcement de **l'assainissement** du cadre de vie des populations, se sont situées globalement à 25,4 milliards.

Ces dépenses se rapportent notamment au renforcement de l'accessibilité en eau potable dans la ville d'Abidjan et dans certaines localités du Nord-Ouest, la réhabilitation de pompes villageoises. Elles concernent également les activités de protection de l'environnement et de gestion des ordures. Ces actions ont été renforcées par celles effectuées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence.

En outre, les dépenses liées au renforcement de l'accessibilité des populations à **l'électricité**, se sont situées à 12,9 milliards. Elles concernent les frais de gestion de l'éclairage public et les charges liées aux activités du projet d'électrification de 23 localités et chefs-lieux de sous-préfectures. Elles prennent en compte également les actions menées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence en matière d'électrification rurale.

## 2.4.5 Infrastructures

Les dépenses effectuées dans le cadre des travaux de renforcement **des infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art**, se sont situées à 35,2 milliards. Ces dépenses concernent les opérations effectuées au titre du Programme d'Urgence Infrastructures Urbaines (18,7 milliards), la construction du pont de Jacquville (2,5 milliards), l'aménagement de la route Guiglo-Tabou (1,7 milliard), les travaux de voirie de Yamoussoukro (1,6 milliard), le renforcement des Sections de la Côte (1,3 milliard) et l'aménagement de la route Boundiali-Tengréla-Mali (1 milliard).

Elles prennent en compte également l'approvisionnement du Fonds de Développement du Transport Routier (1,4 milliard) et les opérations de renforcement, d'entretien et d'aménagement routier du Programme Présidentiel d'Urgence (3,3 milliards).

#### **2.4.6 Affaires sociales**

Les dépenses effectuées au titre des affaires sociales se sont situées à 13,5 milliards se rapportant principalement aux charges de personnel, de formation, de fonctionnement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux ainsi que la prise en charge des indigents et des victimes de guerre.

#### **2.4.7 Décentralisation**

Les subventions d'un montant de 27 milliards, ont été transférées au profit des collectivités décentralisées pour le financement des activités dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

#### **2.4.8 Autres domaines de lutte contre la pauvreté**

Les dépenses liées aux activités menées dans les autres domaines de lutte contre la pauvreté se sont chiffrées à 12,1 milliards. Elles concernent essentiellement les activités du programme service civique et réinsertion (2,5 milliards), du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (2,4 milliards), du Fonds emploi jeunes (0,8 milliard) ainsi que du développement du tourisme et de l'artisanat (4,1 milliards).

### **III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)**

Les paiements effectués par les comptables publics à fin septembre 2012 hors échéances restructurées, se chiffrent à 1 471,7 milliards dont 1 201,4 milliards sur base de mandats pris en charge, 99,4 milliards par avances de trésorerie non encore régularisées et 170,9 milliards d'autres opérations de trésorerie.

#### **3.1 Au titre de la dette publique**

Les paiements effectués au titre de la dette publique hors échéances restructurées, se décomposent entre le service de la dette intérieure et celui de la dette extérieure pour respectivement 127,7 milliards et 87,1 milliards.

Les paiements de la dette intérieure concernent principalement les emprunts obligataires (57,7 milliards), les obligations du Trésor (34,3 milliards), le remboursement de la dette envers le groupe PFO (11 milliards), les bons du Trésor (8,3 milliards) et les échéances dues à la BICICI au titre de la dette SIR rétrocédée (4,8 milliards).

Les paiements au titre de la dette extérieure ont été effectués au profit principalement du Club de Londres (23,1 milliards), de la Banque Mondiale (18,2 milliards), de la Banque Africaine de Développement (12,9 milliards) et du Club de Paris (10,9 milliards). Ces paiements prennent en compte également les souscriptions au capital de la BIDC et de la BAD (7,2 milliards).

#### **3.2 Au titre des dépenses de personnel**

Les paiements effectués au titre des dépenses de personnel se sont établis à 693,9 milliards et portent essentiellement sur :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat (488,5 milliards) ;
- les traitements et salaires des militaires (97,9 milliards) ;
- la subvention d'équilibre-personnel aux EPN et autres organismes (52,6 milliards) ;
- les salaires du personnel des institutions (30,7 milliards) ;
- la subvention aux charges de personnel des collectivités décentralisées (4,5 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des ambassades et diverses dépenses de personnel (19,7 milliards).

#### **3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat**

Les transferts et subventions au profit des organismes para-publics ainsi que les aides et secours aux indigents et victimes de catastrophes, se sont établis à 382,8 milliards. Ils concernent :

- la subvention à la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat à hauteur de 15,8 milliards ;
- les dépenses des Institutions nationales pour 57,3 milliards ;
- les subventions aux SODE, SEM et EPN pour 62,1 milliards ;
- les soutiens aux élèves et étudiants au titre des bourses et aux handicapés pour 8,1 milliards ;
- la subvention au secteur électricité à hauteur de 58,8 milliards ;
- la couverture du solde des opérations du PARI-PASSU pour 32,4 milliards ;
- la prise en charge des surcoûts liés au HVO à hauteur de 29,9 milliards ;
- la subvention marge SIR à hauteur de 13,4 milliards ;
- la constitution du Fonds de réserves café cacao à hauteur de 40 milliards ;

- l'alimentation du Fonds d'Entretien Routier pour 4,3 milliards.

### **3.4 Au titre des achats de biens et services**

Les paiements effectués dans le cadre des achats de biens et services se sont chiffrés à 114 milliards. Ils concernent notamment les achats de fournitures (54,1 milliards), les frais d'abonnement et de consommation d'électricité et de téléphone (18,2 milliards), les loyers et charges locatives (17,6 milliards), les frais de transport et de missions (9,6 milliards), les prestations de service (5,8 milliards) ainsi que les dépenses d'entretien et de maintenance (4,7 milliards).

### **3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat**

Les paiements effectués dans le cadre de ces opérations se situent à 66,3 milliards dont 34,3 milliards de remboursements de crédits de TVA, 8,1 milliards d'investissement dans les infrastructures routières, 4,2 milliards d'achat de carburant au profit des services de défense et sécurité ainsi que 3 milliards d'achat de matériels et mobiliers pour le fonctionnement des services.

## IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS BUDGETAIRES DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

### 4.1 Repères indicatifs

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

**Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)**

Données en milliards	Fin mars	Fin juin		Fin septembre		Fin décembre
Repères indicatifs	Réalisation	Objectifs	Réalisation	Objectifs	Réalisation	Objectifs
Plancher sur les dépenses pro pauvres	<b>189,9</b>	403,0	<b>496,1</b>	676,9	<b>775,6</b>	980
Plafond sur la masse salariale de l'Etat	<b>228,0</b>	460,8	<b>457,4</b>	705,6	<b>693,9</b>	940,4

**Source :** DGBF

- **Plancher sur les dépenses pro-pauvres :** Le niveau d'exécution des dépenses pro pauvres à fin septembre 2012, s'est établi à 775,6 milliards contre un niveau plancher de 676,6 milliards.
- **Plafond sur la masse salariale :** l'exécution de la masse salariale s'est chiffrée à 693,9 milliards en deçà du plafond fixé à 705,6 milliards. La sous-consommation de 11,7 milliards est liée essentiellement au retard dans le traitement des dossiers de glissement catégoriel des policiers et de prise en charge des enseignants bénévoles.

## CONCLUSION

L'exécution budgétaire au troisième trimestre 2012 a bénéficié d'un contexte économique et social favorable. Les performances enregistrées dans le recouvrement des ressources et la maîtrise des dépenses ont contribué à la mise en œuvre satisfaisante du programme économique et financier en cours.

Cependant, des dispositions spécifiques doivent être prises par tous, afin de réaliser les objectifs d'investissement qui soutiennent le taux de croissance économique projeté. A ce titre, les sessions de formation sur le processus de passation des marchés organisées l'attention des acteurs de la dépense publique devraient avoir un impact positif sur le rythme d'exécution des investissements. Aussi, les services en charge de l'élaboration et du suivi des dossiers de marchés publics doivent-ils être s'inscrire dans cette dynamique d'amélioration de la capacité d'absorption, en étant pro-actifs.

Au total, les objectifs annuels du programme devraient être atteints, avec la poursuite des efforts en matière de gestion budgétaire.

**Le Ministre de l'Economie  
et des Finances**



**DIBY KOFFI Charles**